# PERMIS CITOYEN

## REUNION D'INFORMATIONS

## JEUDI 16 JUIN 2022 DE 19H A 20H30

## ALSH JEAN PAUL HOULIE - CHEMIN ST-PIERRE

**Mon permis de conduire pour seulement 300€ grâce à mon engagement auprès de ma commune**

*Pour tous les Pélissannais à partir de 17 ans*

Informations et réservation : sej@ville-pelissanne.fr / 04 90 55 32 92

PÉLISSANNE

BIEN VIVRE EN PROVENCE

RETROUVEZ PLUS D'INFORMATIONS SUR :

VILLE-PELISSANNE.FR

SERVICE ÉDUCATION JEUNESSE - ALSH JEAN-PAUL HOULIÉ - 393 CHEMIN ST-PIERRE - 13330 PÉLISSANNE - 04 90 55 32 92 - SEJ@VILLE-PELISSANNE.FR

# LES DÉMARCHES EN 6 ÉTAPES POUR OBTENIR LE PERMIS

## 1 Récupération des infos

Rends-toi au Service Éducation Jeunesse ou sur le site de la Ville de Pélissanne pour récupérer ton dossier d'inscription

## 2 Dépot de candidature

Dépose ton dossier complet au Service  Éducation Jeunesse avant le vendredi 25 juin 2022

## 3 Réunion de présentation

Assiste à la réunion obligatoire de présentation du dispositif permis citoyen du Jeudi 16 juin à l'ALSH Jean Paul Houlié

## 4 Entretien de motivation

Présente-toi à l'entretien de motivation pour prétendre au dispositif Permis Citoyen

## 5 Contribution Citoyenne

Effectue 35 heures d'engagement citoyen dans ta commune dans un délai d'un an, pour pouvoir bénéficier de l'aide financière de 740€

## 6 Obtention du permis

Réussis les 3 parties du permis : code, conduite et examen durant l'année 2022-2023

**MON PERMIS DE CONDUIRE POUR SEULEMENT 300€ FINANCÉ PAR LA VILLE DE PÉLISSANNE !**